
 Code: USAMVBT-PEC - PO-001b	Universit� des sciences agricoles et de m�decine v�t�rinaire de Banat « Roi Mihai Ier de Roumanie » � Timisoara	Organisme �metteur D�partement Gestion de la qualit�
	PROC�DURE OP�RATIONNELLE RELATIVE AU D�VELOPPEMENT DES ACTIVIT�S DIDACTIQUES EN LIGNE	Ed. 1 Rev. 1

**PROC DURE OP RATIONNELLE CONCERNANT LE DEROULEMENT DES
ACTIVIT S DIDACTIQUES EN LIGNE**

	Nom et pr�nom	Fonction	Date:	Signature
Elabor�	Prof.univ.dr. IMBREA FLORINEL	Doyen	27.10.2020	
V�rifi�	M. de Conf. Dr. TULCAN CAMELIA	Directeur du D�partement de Gestion de la Qualit�	27.10.2020	
	Prof.univ.dr. SORIN STANCIU	Vice-recteur des relations internationales et activit� �tudiante	27.10.2020	
Vis�	Prof.univ.dr. IANCU TIBERIU	Coordonnateur du CEAC	28.10.2020	
	H Aiduc SIMONA	Conseiller juridique	28.10.2020	
	Prof.univ.dr. RADULOV ISIDORA	Pr�sident de l'OCM	28.10.2020	
Vis� dans le Conseil d'Administration par l'Arr�t no 5345 du 30.10.2020				
Approuv� au S�nat universitaire par l'Arr�t no5348 du 30.10.2020				
RECTEUR		Prof.univ.dr.ing. POPESCU COSMIN ALIN		

 Code: USAMVBT-PEC - PO-001b	Universit� des sciences agricoles et de m�decine v�t�rinaire de Banat « Roi Mihai Ier de Roumanie » � Timisoara	Organisme �metteur D�partement Gestion de la qualit�
	PROCEDURE OP�RATIONNELLE RELATIVE AU D�VELOPPEMENT DES ACTIVIT�S DIDACTIQUES EN LIGNE	Ed. 1 Rev. 1

1. DOMAINE D'APPLICATION

1.1. Cette proc dure concerne l'organisation du processus sp cifique de r alisation des activit s d'enseignement en ligne, par le biais de la technologie et l'Internet, pendant l' tat d'urgence, l' tat d'alerte et jusqu'  la suppression des restrictions concernant les rassemblements publics par les autorit s comp tentes, au sein de l'Universit  des Sciences Agricoles et de M decine V t rinaire du Banat « Le Roi Michel le 1er de Roumanie ».

1.2. La proc dure s'applique   tous les participants impliqu s dans le processus de d roulement d'activit s d'enseignement en ligne, par le biais de la technologie et de l'Internet, respectivement tous les enseignants et tous les  tudiants, ind pendamment du domaine et de la sp cialisation.

1.3. Les utilisateurs de la proc dure op rationnelle sont responsables de l'application et du respect des dispositions des documents de la pr sente proc dure.

2. OBJET

2.1. L' laboration de cette proc dure a pour objet d'assurer un ensemble uniforme de r gles relatives   l'organisation du processus sp cifique au d roulement des activit s d'enseignement en ligne, par le biais de la technologie et d'Internet, pendant l' tat d'urgence, l' tat d'alerte et jusqu'  ce que les restrictions impos es aux rassemblements publics par les autorit s comp tentes soient supprim es dans le cadre de l'U.S.A.M.V.B.T.

3. D FINITIONS. ABREVIATIONS


3.1. Les **abr viations** suivantes sont utilis es dans la pr sente proc dure :

A) Abr viations

- **U.S.A.M.V.B.T.** – Universit  des Sciences Agricoles et de M decine V t rinaire du Banat « Le Roi Michel le 1er de Roumanie » de Timisoara.

B) D finitions

- **l'activit  didactique par le biais de la technologie et l'Internet** est une forme d'organisation du processus d'enseignement impliquant le remplacement des heures d'enseignement-apprentissage- valuation, qui impliquent la pr sence physique des  tudiants dans la salle de classe, par des activit s d' tude individuelles et des activit s d'enseignement dans le syst me en ligne. L'activit  est organis e par les enseignants, qui assurent la continuit  du processus d'enseignement par le biais de la technologie et l'Internet ;
- **environnement  ducatif virtuel** - ensemble de moyens  ducationnels et de communication qui assure le d roulement du processus  ducatif   travers des activit s sp cifiques organis es par la technologie et l'Internet, telles que :
 - les plateformes  ducatives num riques ou la cr ation et le partage de ressources  ducatives ouvertes (RED);

 Code: USAMVBT-PEC - PO-001b	Universit� des sciences agricoles et de m�decine v�t�rinaire de Banat « Roi Mihai Ier de Roumanie » � Timisoara	Organisme �metteur D�partement Gestion de la qualit�
	PROC�DURE OP�RATIONNELLE RELATIVE AU D�VELOPPEMENT DES ACTIVIT�S DIDACTIQUES EN LIGNE	Ed. 1 Rev. 1

- les applications de communication via la technologie sp cifique   et l'Internet: ordinateur de bureau, ordinateur portable, tablette, t l phone, avec lequel on peut communiquer dans un syst me de vid conf rence;
- des ressources d'information num rique - se r f re   des ressources  ducatives ouvertes telles que la le on, le test, le tutoriel etc. disponibles sur les plates-formes  ducatives num riques, ainsi que d'autres ressources telles que le texte, l'image, les mod les etc. qui peuvent  tre utilis s dans le processus  ducatif.


4. R F RENCES NORMATIVES

4.1. L gislation primaire :

- La Loi de l' ducation Nationale no 1/2011, avec les modifications et des ajouts ult rieurs ;
- La Loi No. 288/2004 concernant l'organisation des  tudes universitaires, avec les modifications et des ajouts ult rieurs ;
- Le D cret no 195 du 16.03.2020 sur la mise en place de l' tat d'urgence sur le territoire roumain ;
- O.U.G. No. 58/23.04.2020 sur la prise des mesures pour le bon fonctionnement du syst me  ducatif, avec des modifications et des ajouts ult rieurs ;
- H.G. No. 856/14.10.2020 sur l'extension du statut d'alerte en Roumanie   partir du 15 octobre 2020 et la mise en place des mesures   appliquer pendant la p riode de pr vention et de lutte contre les effets de la pand mie de COVID-19 ;
- Ordonnance M.E.C. no 4206 du 06.05.2020 ;
- O.U.G. No. 141/19.08.2020 sur la mise en place de mesures pour le bon fonctionnement du syst me  ducatif et pour la modification et l'ach vement de la Loi de l' ducation nationale no 1/2011 ;
- R glement (UE) 2016/679 relatif   la protection des personnes en ce qui concerne le traitement des donn es   caract re personnel et sur la libre circulation de ces donn es et abrogeant la Directive 95/46/CE (R glement g n ral sur la protection des donn es) ;
- Note M.E.C. No. 260/21.09.2020.

4.2. L gislation **secondaire** :

- Charte de L'USAMVBT;
- R glement sur la protection des donn es   caract re personnel au sein de l'USAMVBT – R087 ;
- D cisions du S nat universitaire/Conseil d'Administration sur le d roulement des activit s d'enseignement en ligne.

 Code: USAMVBT-PEC - PO-001b	Universit� des sciences agricoles et de m�decine v�t�rinaire de Banat « Roi Mihai Ier de Roumanie » � Timisoara	Organisme �metteur D�partement Gestion de la qualit�
	PROC�DURE OP�RATIONNELLE RELATIVE AU D�VELOPPEMENT DES ACTIVIT�S DIDACTIQUES EN LIGNE	Ed. 1 Rev. 1

5. DESCRIPTION DE LA PROC DURE DE D ROULEMENT DES ACTIVIT S DIDACTIQUES EN LIGNE

5.1. MODALIT  D'UTILISATION DES PLATES-FORMES  DUCATIVES

5.1.1. Pendant l' tat d'urgence, l' tat d'alerte et jusqu'  la suppression des restrictions sur les rassemblements publics par les autorit s comp tentes, on utilisera la plateforme de **Gestion universitaire** de l'Universit  des Sciences Agricoles et de M decine V t rinaire du Banat « Le Roi Michael le 1er de Roumanie » de Timisoara, ainsi que la plate-forme **Zoom/Moodle**, cr ant la possibilit  de:


- t l charger des supports de cours, des ressources bibliographiques en ligne et d'autres ressources  ducatives ;
-  tablir des t ches  ducatives pour les  tudiants ;
- communiquer  lectroniquement entre les  tudiants et les enseignants, de type forum, ainsi que par des messages priv s aux fins de feedback ou pour la conduite de l'enseignement – l'apprentissage – des activit s d' valuation;
-  valuer les  tudiants.

5.1.2. Toutes les activit s de la norme d'enseignement : activit s d'enseignement (cours, s minaire) orientation,  laboration des travaux   l'ach vement des  tudes (licence, th se, th ses de doctorat), ainsi que d'autres activit s d'enseignement, pratique et recherche scientifique incluses dans les programmes d' tudes (orientation des cercles scientifiques des  tudiants, activit s d' valuation, tutorat, consultations), des th ses d'habilitation, participation aux conseils et comit s dans l'int r t de l' ducation peuvent  tre effectu es en ligne, par le biais de la technologie et l'Internet, pendant l' tat d'urgence, l' tat d'alerte et jusqu'  ce que les restrictions sur les rassemblements publics soient supprim es par les autorit s comp tentes.

5.1. 3. Le d roulement de toutes les activit s d' valuation li es   l'ann e acad mique 2020-2021, les examens pour l'ach vement des  tudes de licence, les  tudes de ma trise ou les programmes de troisi me cycle, le soutien des th ses de doctorat, le soutien de la th se d'habilitation pour l'ann e acad mique 2020-2021, peuvent  galement  tre effectu es en ligne, par le biais de la technologie et de l'Internet, sur la base de proc dures/m thodologies approuv es par le s nat universitaire.

5.1.4. Pendant toute la p riode de l' tat d'urgence, l' tat d'alerte et jusqu'  la suppression des restrictions sur les rassemblements publics par les autorit s comp tentes, les activit s d'enseignement-apprentissage qui ont lieu en ligne, par le biais de la technologie et l'Internet, implique le t l chargement de mat riel de soutien par les titulaires de cours sur la plate-forme de gestion universitaire de l'USAMVBT. Les  tudiants sont tenus de passer par ces documents.

5.1.5. Les titulaires de s minaires sont oblig s de t l charger sur la plate-forme de gestion universitaire / plates-formes  ducatives utilis es par l'USAMVBT le mat riel p dagogique sp cifique pour le s minaire pour la semaine en cours, et les  tudiants sont tenus de passer par ces documents.

 Code: USAMVBT-PEC - PO-001b	Universit� des sciences agricoles et de m�decine v�t�rinaire de Banat « Roi Mihai Ier de Roumanie » � Timisoara	Organisme �metteur D�partement Gestion de la qualit�
	PROC�DURE OP�RATIONNELLE RELATIVE AU D�VELOPPEMENT DES ACTIVIT�S DIDACTIQUES EN LIGNE	Ed. 1 Rev. 1

5.1.6. Chaque enseignant peut t l charger sur la plate-forme de gestion universitaire / plates-formes  ducatives utilis es par l'USAMVBT tout autre mat riel  ducatif consid r  n cessaire, dans le support de l'apprentissage, conform ment aux dossiers des mati res dans le programme d' tudes.

5.1.7. Les titulaires de cours / s minaires utiliseront des plateformes p dagogiques (ZOOM, Microsoft Teams, Moodle, etc.) pour diffuser "en direct" le cours auquel les  tudiants doivent participer en temps r el. Au niveau de chaque facult , un planning sera  tabli pour la r alisation de l'activit  d'enseignement en ligne, qui sera communiqu  aux enseignants et aux  tudiants. Les directeurs de th se resteront en contact avec les doctorants sur une base hebdomadaire via la m me plateforme.


5.1.8. La responsabilit  de v rifier la conduite des activit s en ligne,   travers la technologie et Internet, selon cette proc dure et conform ment aux dispositions l gales, ainsi qu'aux r glementations de l'USAMVBT, c'est aux directeurs de d partement et aux doyens, au niveau des facult s et aux directeurs d' coles doctorales, au niveau de l'IOSUD, qui ont l'obligation de pr parer les feuilles de pr sence n cessaires au paiement des droits salariaux des enseignants.

5.1.9. Toutes les activit s r alis es en ligne, gr ce   la technologie et Internet, se d rouleront entre 8 et 20 heures, garantissant la flexibilit  des 40 heures de travail/semaine.

5.1.10. Les enseignants rendront compte chaque semaine de l'activit  r alis e en ligne sur la plateforme de gestion universitaire dans la section E-learning / Activit  en ligne, activit  correspondant aux 40 heures par semaine. Les pi ces justificatives li es aux activit s men es seront t l charg es pour chaque activit  sur la plateforme,   l'exception des documents / mat riels / r sultats de la recherche scientifique, etc. qui rel ve de la protection du droit d'auteur (cours / trait s / livres / manuels / articles scientifiques / brevets / th ses de licence, m moire / doctorat, etc.). Pour ces mat riels, seuls le sujet / sujet et le volume de travail qui ont permis le calcul du nombre d'heures li es   l'activit  r alis e seront t l charg es en tant que document justificatif. Chaque enseignant assume (en vertu des lois en vigueur) la v racit  des informations figurant dans le rapport d'activit  hebdomadaire, ayant l'obligation de conserver les pi ces justificatives afin d' tre pr sent es au besoin.

5.1.11. Le directeur du d partement a l'obligation de v rifier et de valider chaque activit  incluse dans les rapports d'activit  hebdomadaires des enseignants du d partement (sur la plateforme Management Universitaire dans la rubrique E-learning / Activit  en ligne) ayant la possibilit , si n cessaire, de faire certaines demandes / sp cifications / clarifications dans la case Commentaires (maintien du statut de validation Non r clam e de l'activit  respective). Les enseignants peuvent apporter des corrections / modifications aux rapports d'activit s, en fonction des messages associ s envoy s par le directeur du d partement qui peut ensuite valider / invalider l'activit .

Apr s validation du rapport d'activit  hebdomadaire, celui-ci sera r pertori , sign  et envoy  sous format lettre ou  lectronique (fichier pdf) au directeur du d partement au d but de la semaine suivante, rapport qui sera approuv  par lui et le doyen de la facult .

 Code: USAMVBT-PEC - PO-001b	Universit�te des sciences agricoles et de m�decine v�t�rinaire de Banat « Roi Mihai Ier de Roumanie » � Timisoara	Organisme �metteur D�partement Gestion de la qualit�
	PROC�DURE OP�RATIONNELLE RELATIVE AU D�VELOPPEMENT DES ACTIVIT�S DIDACTIQUES EN LIGNE	Ed. 1 Rev. 1

5.1.12. Les enseignants et les  tudiants peuvent utiliser les liens suivants pour la documentation: <https://bneuf.auf.org/#/>, [??eLibrary.snsa.ro](https://eLibrary.snsa.ro), <https://www.e-information.ro/>, [https://ec.europa.eu/education/resources-and_tools / coronavirus-online-learning-resources en](https://ec.europa.eu/education/resources-and_tools/coronavirus-online-learning-resources_en)

5.1.13. Pendant l' tat d'urgence, l' tat d'alerte et jusqu'  la suppression des restrictions aux r unions publiques par les autorit s comp tentes, l' valuation des  tudiants se fera en ligne, gr ce   la technologie et   Internet, sur la plateforme Zoom / Microsoft Teams / plateforme Moodle, etc. Chaque enseignant  valuateur planifiera l'examen au moins une semaine avant de le passer. Le rendez-vous sera pris pour chaque  tudiant, avec un temps de 20-30 minutes pour l'examen oral, ou en m me temps pour l'examen de la grille. Dans le cas de l'examen oral, l'examen sera enregistr  et archiv  au secr tariat de la facult  / d partement. L'enti re responsabilit  de l'organisation, du d roulement et de l'exactitude de l'examen incombe aux directeurs de d partement et au doyen de la facult .

5.1.14. Jusqu'  la fin de l' tat d'urgence, de l' tat d'alerte, respectivement jusqu'  l' limination des restrictions aux r unions publiques par les autorit s comp tentes, l'activit  d'enseignement (cours) li e aux disciplines qui ont fourni des activit s d'application telles que laboratoire, travaux pratiques, projets, clinique, sera r alis e en ligne, dans un syst me modulaire, de sorte que tous les sujets du cours inscrits dans la fiche de discipline soient couverts. Dans ce cas, au niveau des facult s, un nouveau programme d'activit s en ligne sera  tabli pendant les deux semaines mentionn es.


5.1.15. Les activit s d'enseignement (cours) pour les disciplines qui ont comme activit  d'application de s minaire, le cours et le s minaire se poursuivront en ligne sans changement, jusqu'  la fin du semestre.

5.1.16. Les activit s appliqu es telles que: laboratoire, travaux pratiques, projets, clinique seront soutenues et r cup r es dans un syst me modulaire et intensif, selon un planning  tabli au niveau de chaque facult , assurant ainsi une couverture compl te du sujet dans le dossier de discipline, en respectant la qualit  de l'enseignement .

1.5.17. Les activit s p dagogiques pr vues au point 5.1.16. peuvent  galement  tre pris en charge et r cup r es en ligne. Dans des cas exceptionnels, lorsqu'une interaction en face   face est requise, toutes les mesures de s curit  sociale et de distanciation n cessaires seront prises et assur es pour lutter contre la propagation du nouveau coronavirus (COVID-19). Dans ces cas, les titulaires des activit s didactiques pr vues au par. (1) ont l'obligation de pr senter au directeur du d partement et au doyen de la facult  le sujet / la fraction du sujet fourni dans le dossier disciplinaire, le volume d'heures y aff rent ainsi que la mani re de r aliser ces activit s.

5.18. La responsabilit  d'assurer les mesures de s curit  pr vues au point 5.1.17. ainsi que la mani re d'organiser et de r aliser les activit s "face   face" appartient   l'enseignant en charge des activit s applicatives.

5.1.19. Du fait de l'application des dispositions du point 5.1.17, il est n cessaire de modifier la structure de l'ann e acad mique, respectivement de prolonger d'une semaine de la p riode de d veloppement de l'activit  didactique (de 14   15 semaines) et le report de

 Code: USAMVBT-PEC - PO-001b	Universit� des sciences agricoles et de m�decine v�t�rinaire de Banat « Roi Mihai Ier de Roumanie » � Timisoara	Organisme �metteur D�partement Gestion de la qualit�
	PROC�DURE OP�RATIONNELLE RELATIVE AU D�VELOPPEMENT DES ACTIVIT�S DIDACTIQUES EN LIGNE	Ed. 1 Rev. 1

toutes les activit s de la structure de l'ann e acad mique (session, pratique, ach vement des  tudes).

5.2. MESURES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES CONCERNANT LA PROTECTION ET LE STOCKAGE DES DONN ES PERSONNELLES EN VUE DE L'ACTIVIT  D'ENSEIGNEMENT EN LIGNE

5.2.1. La s curit  dans l'environnement  ducatif virtuel est assur e conform ment aux directives de l'UE sur la cybers curit , ainsi que le traitement des donn es personnelles. Dans l'organisation et le d veloppement des activit s dans l'environnement virtuel, le respect des exigences en mati re de protection des donn es   caract re personnel est assur , conform ment aux dispositions du r glement (UE) 2016/679 sur la protection des personnes physiques   l' gard du traitement des donn es   caract re personnel et sur la libre circulation de ces donn es et l'abrogation de la directive 95/46 / CE.


5.2.2. Des mesures de s curit , en tant que parties int gr es des plateformes  ducatives num riques utilis es dans l'environnement  ducatif virtuel, et pour la protection de la sant  des  tudiants lors de l'utilisation d' quipements num riques sont  tablies pour le d veloppement d'activit s  ducatives.

5.2.3. Le traitement, par USAMVBT, des donn es personnelles des participants aux activit s r alis es gr ce   la technologie et Internet est effectu  afin de remplir son obligation l gale de garantir le droit   l' ducation, en garantissant l'acc s et le d veloppement efficace du processus  ducatif si le processus  ducatif ne peut avoir lieu en face   face, selon les dispositions l gales en vigueur.

5.2.4. Les cat gories de donn es personnelles qui doivent  tre trait es conform ment aux principes relatifs au traitement des donn es personnelles pr vus   l'art. 5 du r glement (UE) 2016/679 sont:

- a) *Nom et pr nom des  l ves, nom et pr nom des enseignants qui utilisent l'application / plateforme  ducatif  ducatif;*
- b) *L'image, la voix des participants, selon le cas;*
- c) *Messages, vid os, fichiers envoy s ou tout autre mat riel contenant des donn es trait es   l'aide de l'application / plateforme  ducatif informatique;*
- d) *Les r sultats de l' valuation;*
- e) *Donn es de connexion   l'application / plate-forme  ducatif utilis e pour participer aux activit s en ligne: nom d'utilisateur et mot de passe.*

5.2.5. Les  tudiants et les enseignants impliqu s dans le processus des activit s d'enseignement en ligne devront accepter l'enregistrement et le traitement des donn es personnelles en remplissant un accord (annexes 2 et 3), qui sera envoy  sous forme  lectronique au doyen de l'ann e et archiv es pour les  tudiants au secr tariat de la facult , respectivement en format lettre au d partement des ressources humaines, pour les enseignants.

 Code: USAMVBT-PEC - PO-001b	Universit� des sciences agricoles et de m�decine v�t�rinaire de Banat « Roi Mihai Ier de Roumanie » � Timisoara	Organisme �metteur D�partement Gestion de la qualit�
	PROC�DURE OP�RATIONNELLE RELATIVE AU D�VELOPPEMENT DES ACTIVIT�S DIDACTIQUES EN LIGNE	Ed. 1 Rev. 1

5.2.6 Les  tudiants et les enseignants qui participent aux activit s d'apprentissage men es gr ce   la technologie et   Internet ont les obligations suivantes:

- a) *sont responsables de tous les messages, vid es, fichiers envoy s ou de tout autre mat riel trait    l'aide de l'application / plateforme  ducative informatique;*
- b) *  n'utiliser l'application / la plateforme d' ducation informatique que conform ment aux dispositions l gales;*
- c) *de ne pas enregistrer, diffuser, utiliser des informations contenant des donn es personnelles d'une autre mani re qui d passe l'objectif du traitement de ces donn es.*

6. RESPONSABILIT S

6.1. Le vice-recteur   l' ducation et   l'assurance qualit  a les responsabilit s suivantes:

- a) est responsable de l'organisation du processus sp cifique au d veloppement des activit s d'enseignement en ligne, gr ce   la technologie et   Internet, dans l'USAMVBT conform ment   la l gislation nationale, aux r glements internes et aux dispositions de cette proc dure;
- b) coop re avec les doyens / directeur du CSUD et les directeurs des  coles doctorales dans la mise en  uvre de la pr sente proc dure.


6.2. Les doyens et le directeur du CSUD ont les responsabilit s suivantes:

- a) coop re avec le vice-recteur   l' ducation et   l'assurance qualit  et les directeurs de d partements / directeurs d' coles doctorales dans la mise en  uvre de la pr sente proc dure;
- c) v rifie le processus de r alisation des activit s d'enseignement en ligne, gr ce   la technologie et   Internet, dans la facult  /  cole doctorale conform ment   la l gislation nationale, au r glement USAMVBT, au r glement int rieur et aux dispositions de la pr sente proc dure;
- b) approuve le rapport d'activit  hebdomadaire des enseignants;
- c) est responsable de l'organisation, du d roulement et de l'exactitude des examens.

6.3. Les directeurs de d partement et les directeurs des  coles doctorales ont les responsabilit s suivantes:

- a) v rifier le processus de r alisation des activit s d'enseignement en ligne, gr ce   la technologie et   Internet, dans la facult  /  cole doctorale conform ment   la l gislation nationale, au r glement USAMVBT, au r glement int rieur et aux dispositions de la pr sente proc dure;
- b) r diger feuilles de pr sence collectives n cessaires pour le paiement des honoraires des enseignants;
- c) v rifier et valider chaque activit  incluse dans les rapports d'activit  hebdomadaires des enseignants du d partement (sur la plateforme de Management Universitaire dans la rubrique E-learning / Activit  en ligne);
- d) approuver le rapport d'activit  hebdomadaire des enseignants;
- e)  tre responsables de l'organisation, du d roulement et de l'exactitude des examens.

6.4. Les enseignants ont les attributions / responsabilit s suivantes:

 Code: USAMVBT-PEC - PO-001b	Universit� des sciences agricoles et de m�decine v�t�rinaire de Banat « Roi Mihai Ier de Roumanie » � Timisoara	Organisme �metteur D�partement Gestion de la qualit�
	PROC�DURE OP�RATIONNELLE RELATIVE AU D�VELOPPEMENT DES ACTIVIT�S DIDACTIQUES EN LIGNE	Ed. 1 Rev. 1


6.4.1. Les enseignants identifieront les proc dures appropri es aux nouvelles conditions, qui permettront aux  tudiants d'acqu rir les connaissances et d'acqu rir les comp tences fournies dans la feuille de cours et le programme, comme suit:

- a) con oit et r alise des activit s d'enseignement dans la perspective des principes curriculaires et de ceux de l'apprentissage par la technologie et Internet;
- b) les titulaires de cours t l chargent du mat riel de soutien sur la plateforme de gestion universitaire de l'USAMVBT;
- c) les titulaires du s minaire t l chargent sur la plateforme de gestion universitaire de l'USAMVBT le mat riel p dagogique sp cifique au s minaire li    la semaine en cours;
- d) d veloppe, adapte, s lectionne des ressources  ducatives ouvertes, des sessions d'apprentissage sur des plateformes  ducatives, des applications, ainsi que d'autres cat gories de ressources pouvant  tre utilis es;
- e) con oit des activit s de soutien   l'apprentissage gr ce   la technologie et   Internet;
- f)  labore des outils d' valuation applicables gr ce   la technologie et   Internet;
- g) t l charger sur la plateforme de gestion universitaire de l'USAMVBT tout autre mat riel qu'il juge n cessaire   l'appui de l'apprentissage;
- h) t l charger les preuves relatives aux activit s r alis es pour chaque activit  sur la plateforme,   l'exception des documents / mat riels / r sultats de la recherche scientifique, etc. qui rel ve de la protection du droit d'auteur (cours / trait s / livres / manuels / articles scientifiques / brevets / th ses de licence, m moire / doctorat, etc.), auquel cas les dispositions du point 5.1.10 s'appliquent;
- i) conserver les pi ces justificatives afin qu'elles puissent  tre pr sent es en cas de besoin;
- j) planifier des examens;
- k) est charg  de garantir les mesures de s curit  pr vues au point 5.1.17, ainsi que la mani re dont les activit s «face   face» sont men es;
- l) toute autre responsabilit  d coulant de cette proc dure ou des d cisions des structures de gestion concernant le d veloppement de l'activit  d'enseignement en ligne.

6.4.2. Le mat riel utilis  par les enseignants dans le processus d'enseignement-apprentissage- valuation gr ce   la technologie et   Internet et t l charg  sur des plateformes d di es est du mat riel p dagogique.

6.5. Les  tudiants ont les obligations / responsabilit s suivantes:

- a) s'assurer qu'ils utilisent des appareils dont la connexion vid o-audio leur permet d' tre pr sents sans interruption et qu'ils ont acc s   Internet tout au long des activit s d'enseignement en ligne, gr ce   la technologie et   Internet;
- b) participe aux activit s mises en place par les enseignants et par la direction de l'universit , selon le programme communiqu , ainsi que les informations transmises;
- c) r sout et transmet les t ches de travail dans les termes et conditions  tablis par les enseignants, afin de capitaliser sur l'activit  exerc e par la technologie et Internet;
- d) parcourir le support sp cifique et le mat riel didactique du s minaire li    la semaine en cours, t l charg s par les titulaires de cours / titulaires de s minaires sur la plateforme de gestion universitaire de l'USAMVBT;


 Code: USAMVBT-PEC - PO-001b	Universit� des sciences agricoles et de m�decine v�t�rinaire de Banat « Roi Mihai Ier de Roumanie » � Timisoara	Organisme �metteur D�partement Gestion de la qualit�
	PROC�DURE OP�RATIONNELLE RELATIVE AU D�VELOPPEMENT DES ACTIVIT�S DIDACTIQUES EN LIGNE	Ed. 1 Rev. 1

- e) avoir une conduite appropri e au statut d'  tudiant   l'USAMVBT, en d veloppant des comportements et des attitudes pour assurer un climat propice   l'environnement d'apprentissage;
- d) ne communique pas   d'autres personnes les donn es de connexion   la plate-forme destin e   l' ducation par la technologie et Internet;
- f) n'enregistre pas l'activit  exerc e dans l'environnement en ligne, conform ment   la l gislation sur la protection des donn es   caract re personnel, conform ment aux dispositions du r glement (UE) 2016/679, ainsi qu'au point 5.2.1. de cette proc dure;
- g) ont l'obligation de participer aux activit s r alis es gr ce   la technologie et   Internet, faute de quoi l' tudiant est consid r  comme absent;
- h) avoir un comportement qui g n re le respect mutuel, un environnement propice au d veloppement des classes;
- i) que pendant les activit s d'enseignement en ligne, pr ter toute l'attention m me si l'activit  est r alis e en ligne, ne pas faire d'autres activit s, prendre des notes et participer activement en r pondant   toutes les demandes. L' tudiant fera tous les efforts n cessaires pour ma triser la mati re enseign e;
- i) participe   l' valuation sur la plateforme Zoom / Microsoft Team / Moodle.

6.6. Afin de se conformer aux dispositions du point 6.5. allum . f, les  tudiants rempliront une d claration sous leur propre responsabilit , conform ment   l'annexe 4, qui sera envoy e par voie  lectronique au doyen de l'ann e et archiv e au secr tariat de la Facult .

7. Informations document es   conserver:

Nr. No n..	Inf. document� pour �tre maintenu		Initi� par:	Circulez �:	Archivage des informations document�es dans l'archive op�rationnelle		
	Nom	Code			Endroit	dur�e	Resp.
1.	Rapport d'activit� en ligne	USAMVBT-PEC - PO-001- F01	Prof	Enseignant> Directeur de d�partement> Doyen	d�partement	70 ans	chef de d�partement
2.	Accord concernant le traitement des donn�es personnelles des �tudiants roumains / anglais / fran�ais	USAMVBT-PEC - PO-001- F02, F02a, F02b	�tudiant	�tudiant> Doyen de l'ann�e	Secr�tariat de la facult�	5 ans apr�s l'obtention du dipl�me	Chef d'�quipe
3.	Accord sur le traitement des donn�es personnelles des enseignants	USAMVBT-PEC - PO-001- F03	Prof	Enseignant> Directeur de d�partement> Directeur de d�partement> Ressources humaines	D�partement des Ressources Humaines	70 ans	Directeur des ressources humaines
4	Auto-d�claration roumain / anglais / fran�ais	USAMVBT-PEC - PO-001- F04, F04 a, F04 b	�tudiant	�tudiant> Doyen de l'ann�e	Secr�tariat de la facult�	5 ans apr�s l'obtention du dipl�me	Chef d'�quipe

 Code: USAMVBT-PEC - PO-001b	Universit� des sciences agricoles et de m�decine v�t�rinaire de Banat « Roi Mihai Ier de Roumanie » � Timisoara	Organisme �metteur D�partement Gestion de la qualit�
	PROC�DURE OP�RATIONNELLE RELATIVE AU D�VELOPPEMENT DES ACTIVIT�S DIDACTIQUES EN LIGNE	Ed. 1 Rev. 1

8. Annexes

- Rapport d'activit  en ligne - **USAMVBT-PEC-PO-001- F01**
- Accord sur le traitement des donn es personnelles des  tudiants - **USAMVBT-PEC-PO-001-F02**
- Accord sur le traitement des donn es personnelles des  tudiants anglais - **USAMVBT-PEC-PO-001- F02 a**
- Accord sur le traitement des donn es personnelles des  tudiants fran ais - **USAMVBT-PEC-PO-001- F02 b**
- Accord sur le traitement des donn es personnelles des enseignants - **USAMVBT-PEC-PO-001- F03**
- D claration de propre responsabilit - **USAMVBT-PEC-PO-001-F04**
- D claration de propre responsabilit  anglaise - **USAMVBT-PEC-PO-001- F04 a**
- D claration de propre responsabilit  fran aise - **USAMVBT-PEC-PO-001- F04 b**